

Abbeville le 10 décembre 2015

## Mobilisation du foncier public pour le Logement

**l'Etat vend 5681m<sup>2</sup> à la Communauté de Communes de l'Abbeillois.**

La Loi relative à la mobilisation du foncier public pour le logement, permet à la CCA d'acquérir à Abbeville les terrains qui abritaient l'ancienne gendarmerie, rue du Moulin Quignon.

Objet d'une déclaration d'inutilité publique, cette friche achetée à faible coût (145 352€) accueillera un groupe de 49 logements (4 individuels, 31 logements collectifs et 14 semi –collectifs) soit une surface habitable totale prévue à hauteur de 2907 m<sup>2</sup>.

Cette réhabilitation s'inscrit dans le cadre du plan local d'habitat en cours d'élaboration par la CCA fin 2013. Ce PLH prévoit la construction de 120 logements par an entre 2015 -2020 dont 40 locatifs aidés) Il s'agit de répondre à la forte demande en matière de logement sur le territoire abbeillois (2.6 demandes pour une offre).La mixité sociale actée dans le PLH sera respectée avec une répartition des financements (25% PLAI – Prêt locatif aidé d'intégration-, 75% PLUS Prêt locatif à usage social)

Le terrain sera recédé pour l'euro symbolique à l'ODA qui réalisera ce programme immobilier.

Cette opération permettra à la ville d'Abbeville de redessiner cette zone avec l'aménagement d'un rond-point, un nouvel espace public (trottoirs et espaces verts, mobilier urbain. )

La vente de ce terrain sera signée le mercredi 16 décembre à 9h par Nicole Klein, préfète de Région, préfète de la Somme et Nicolas Dumont, Président de la Communauté de Communes, maire d'Abbeville. Hôtel préfectoral , rue de la République à Amiens .